

La Vallière retrouvera bientôt son lit naturel d'origine

Près du rond-point du Rocher, sur une portion de 500 mètres en dessous du viaduc, la rivière ne s'écoulera plus en ligne droite. L'objectif d'Ecla est de créer des méandres pour ralentir le débit de la Vallière et ainsi favoriser la biodiversité.

Du haut du viaduc, on peut apercevoir les moutons paître dans l'herbe en contrebas. Près du rond-point du Rocher, la Vallière contourne les prés, suivant un tracé assez rectiligne. Bientôt, la rivière quittera son lit pour traverser ces prés en sinuant. Ecla a pour projet de reméandrer la Vallière sur une portion de 500 mètres, en aval de la station d'épuration de Montmorot.

Créer des recoins avec des vitesses d'eau réduites

Modelée par les mains de l'homme il y a de nombreuses années pour s'écouler de la manière la plus directe possible, la rivière va retrouver son lit d'origine, qui n'est plus visible aujourd'hui. Des méandres vont être créés. « Cela va permettre de ralentir le débit de la rivière et ainsi de favoriser la biodiversité », explique Jean-Yves Bailly, vice-président d'Ecla en charge de la gestion des milieux aquatiques.

Ralentir la vitesse du cours d'eau présente plusieurs avantages. Avec un écoulement moins rapide, l'érosion



La rivière la Vallière, située sur la gauche de la photo entre les arbres, quittera son lit actuel pour serpenter dans les prés où se trouvent ces moutons, sur une portion de 500 mètres. Photo Progrès/Philippe TRIAS

des berges est limitée. « Pour les poissons, il faut des recoins avec des vitesses d'eau moindres, ajoute Stéphanie Ceballero, directrice des régies eau et assainissement. Dans le lit mineur de la rivière (en période d'étiage), il faut quand même une hauteur d'eau suffisante. Nous allons prévoir un lit étroit, d'une largeur de 2 mètres. Cela permet de toujours conserver suffisamment d'eau pour qu'elle ne se réchauffe pas, pour que la vie continue dans la rivière. » Le lit majeur (zone d'expansion de la rivière) dépassera les 8 mètres.

Un passage à gué pour les moutons

Pour réaliser ce projet, Ecla a acquis des terrains privés. Le chantier devrait démarrer en septembre et durer quelques mois. « Le décaissement du nouveau lit servira à combler le lit actuel, précise Stéphanie Ceballero. Une clôture sera installée pour éviter le piétinement des berges. Un passage à gué va être créé pour laisser traverser les moutons et leur permettre de s'abreuver. » Quand le nouveau lit sera prêt à accueillir la rivière, un bouchon sera réalisé dans le lit actuel afin de dévier la rivière

petit à petit. Le programme est réalisé en concertation avec l'Agence de l'eau, qui devrait le subventionner à hauteur de 50 %. L'agglomération va bientôt lancer la phase d'appels d'offres. Ecla pilotera le projet jusqu'au 1^{er} juillet, date à laquelle l'Epave Seille et affluents (établissement public d'aménagement et de gestion de l'eau) prendra le relais. Ce futur Epave regroupera 12 intercommunalités de l'Ain, du Jura et de la Saône-et-Loire du bassin-versant de la Seille et gèrera 950 km de cours d'eau.

Elodie CASTELLI



« Cela va permettre de ralentir le débit de la rivière et ainsi de favoriser la biodiversité »

Jean-Yves Bailly, vice-président d'Ecla en charge de la gestion des milieux aquatiques

Neuf espèces à fort enjeu présentes sur le secteur

Dans le cadre d'une étude réalisée pour ce projet, neuf espèces à fort enjeu patrimonial ont été inventoriées sur le secteur voué à être reméandré : le martin pêcheur d'Europe, l'alouette lulu et la pie-grièche écorcheur (oiseaux), le petit murin et le petit rhinolophe (chauve-souris), le sonneur à ventre jaune (amphibien), le cuivré des marais (papillon), l'agrion de Mercure (libellule), et l'oedipode émeraude (insecte).